

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef du Service Maintenance

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chargé de contrats de maintenance et de la sécurité des bâtiments

Grade et filière	AGENT DE MAÎTRISE ou TECHNICIEN TERRITORIAL / TECHNIQUE
------------------	--

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique			
PÔLE RESSOURCES			
DIRECTION	SERVICE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
des Moyens généraux	Maintenance	12, rue Gagnereaux	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Direction Moyens Généraux
- Inter-Pôles et inter-directions

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? **NON**
Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **NON**
Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Les entreprises de maintenance et de bâtiments
- Services de contrôle de l'État.
- Concessionnaires de réseaux
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Bureaux de contrôle

3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Assure la gestion technique et suivi financier de contrats de maintenance des bâtiments à l'exception du marché ménage,
- Gère le suivi et le contrôle de la sécurité des bâtiments,
- Suit les travaux entreprises hors contrats de maintenance.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

Contrats de maintenance :

- Réalise les cahiers des charges techniques pour les contrats de maintenance gérés dans le cadre de sa mission, avec élaboration sous logiciel LIA des marchés et suivi administratif et technique jusqu'à l'attribution à l'entreprise
- Elabore les tableaux de suivi financier et vérification des factures dans le respect des clauses des marchés (techniques et administratives)
- Assure le contrôle des factures liées aux contrats (montant des prestations, révision de prix, identité des entreprises, validation des travaux) puis valide avant transmission au gestionnaire financier et administratif chargé du mandatement
- Etablit des propositions de travaux de mise en conformité avec devis en relation avec son Chef de Service
- Propose au budget et aux décisions modificatives des enveloppes financières nécessaires aux contrats mais aussi aux travaux d'amélioration des équipements concernés
- Organise des réunions au Conseil Départemental avec les prestataires sur la base de deux réunions annuelles à l'exception des contrats génie climatique, contrôle d'accès et ascenseurs ou cette fréquence sera portée à trois réunions.
- Participe à une réunion hebdomadaire de suivi avec le Chef de Service.
- Suit l'évolution juridique des mises aux normes des installations relatives aux contrats
- Assure le suivi des travaux de maintenance en fonctionnement et en investissement.

Sécurité des bâtiments :

- Assure le contrôle des prestataires de service dans le domaine de la sécurité :
 - sécurité incendie
 - conformités électriques
 - anti-intrusion
- Participe aux commissions de sécurité
- Participe aux exercices d'évacuation incendie des bâtiments
- Surveille les équipements de sécurité et des registres de sécurité de l'ensemble des immeubles gérés par la Direction

Travaux entreprises :

- Etablit des propositions de travaux de mise en conformité électriques et d'économies d'énergie avec devis en relation avec son Chef de Service
- Conseille et assiste sur les travaux électriques en fonctionnement et investissement
- Planifie et coordonne les travaux
- S'assure du bon déroulement et de la sécurité des prestations
- Délivre des permis de feu et plan de prévention
- Assure le contrôle des factures liées aux travaux (montant des prestations, identité des entreprises, validation des travaux) puis valide avant transmission au gestionnaire financier et administratif chargé du mandatement

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Diplôme requis : CAP Electricien ou niveau supérieur
- Possibilité à titre exceptionnel d'intervention en dehors des heures de travail en relation avec le Chef de Service
- Doit prendre ses congés en concertation avec le chef de Service et son binôme technique
- Etre titulaire du permis B
- Capacités adaptées à la spécificité du poste
- Bonne présentation : relation avec les élus et partenaires extérieurs pour certaines missions
- Participe aux astreintes d'exploitation du service.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE:

TRONC COMMUN DE COMPETENCES

Élaborer un diagnostic technique et proposer un programme d'intervention

Proposer des évolutions des modalités de surveillance

Maîtriser la lecture et l'utilisation des documents et plans techniques

Connaître la mécanique des structures (résistance des matériaux, béton armé et précontraint, structures métalliques, contrôles et mesures)

Élaborer un cahier des charges, établir ou analyser des devis

Réaliser un diagnostic coûts/opportunités

Utiliser les logiciels de gestion de données

Connaître les consignes de sécurité du travail du domaine d'intervention : procédures de transport, les réglementations hygiène/sécurité, la réglementation et la signalisation des chantiers, la formation et la coordination SPS

Connaître la réglementation et les normes techniques

TRONC DE COMPÉTENCES SPECIFIQUES

Savoir appliquer les consignes de sécurité relatives à la sécurité des personnes, des biens et des locaux

Connaître les systèmes de production d'électricité décentralisée : groupes électrogènes, onduleurs

Réaliser un diagnostic sur les installations fluides (thermiques, électriques, hydrauliques) de la collectivité, détecter les dysfonctionnements

Connaître la réglementation des ERP

Appliquer les techniques bâtiment second œuvre, en fonction de sa ou ses spécialités (systèmes mécaniques d'un bâtiment, maçonnerie, plâtrerie, peinture, menuiserie, espaces verts)

Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable

Vérifier les factures

Alerter sur les risques, les dysfonctionnements, la vétusté et les mises aux normes

Appliquer la réglementation sur les marchés publics